



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177477

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2026

ÉDITÉ LE 06/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2016  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 02/08/2024  
500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BASTIA BP 345 20297 BASTIA

Siret : 822 947 024 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9180344

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA FRANCE IARD 20709882004

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA FRANCE IARD 20709882004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : DL DIFFUSION

335 AV DE BORG  
LD CAVONE  
20290 BORG

Téléphone : 04 95 35 40 58

Portable : 06 11 99 57 61

Fax :

Site Internet : menuiserieDLdiffusion.com

E-mail : dilunadavid@dl-diffusion.com

Responsabilité légale :  
DI LUNA DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 24/01/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 22/04/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.